



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Vendredi 21 Août 2020 à 10h00

S'est réunie l'Assemblée Générale Ordinaire des Adhérents de l'Association de Protection et de Valorisation de la Falaise de Miramar à la Chambre d'Amour, à la Maison de l'Avocat de Bayonne – Avenue de la Légion Tchèque – BAYONNE,

Suivant convocation adressée par le Secretariat de l'Association.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque Membre de l'Assemblée en entrant en séance.

La feuille de présence certifiée sincère et véritable par les Membres du Bureau permet de constater :

38 Adhérents sont présents ou représentés sur 38 à jour de leur cotisation.

En conséquence, l'Assemblée Générale peut délibérer sur tous les points de l'Ordre du Jour.

Joëlle Assié Berasategui, présidente de l'association, conduit l'Assemblée Générale et propose de traiter sur l'Ordre du Jour :

- 1-Lecture et approbation du rapport moral
- 2-Lecture et approbation du rapport d'activité pour l'année 2019
- 3-Bilan financier et approbation
- 4-Election d'un membre candidat au CA
- 5-Election du Bureau
- 6-Préparation de la Conférence
- 7-Information sur dossiers en cours
- 8-Contact avec le CPIE
- 9-Point sur le site. Comment y accéder et ce que l'on peut y trouver
- 10-Objectifs 2020/2021 : une nouvelle conférence, quel thème retenir ?
- 11- Questions diverses .

PREMIERE RESOLUTION

La Présidente présente le rapport moral de l'Association .

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Lecture par la Présidente du rapport d'activité (voir les points 6 et 8)

Le rapport est approuvé à l'unanimité.